



PROJET DE REQUALIFICATION  
DES ESPACES PUBLICS  
DU CENTRE-BOURG DE **MURIANETTE**

**MISSION 2 : SCÉNARIOS PROGRAMMATIQUES CONTRASTÉS**

Atelier de concertation du 15 janvier 2024

Synthèse des échanges



## PRÉAMBULE

## SYNTHÈSE DU TEMPS 1

Présentation des scénarios

## SYNTHÈSE DU TEMPS 2

Atelier maquette

# PRÉAMBULE



# PRÉAMBULE

## CONTEXTE

Dans le cadre de la réflexion sur le devenir du centre-bourg de Murianette, une étude de programmation des espaces publics du secteur a été lancée en avril 2023.

Ce projet engageant la commune et Grenoble Alpes Métropole pour de nombreuses années, les élus ont affirmé leur volonté que cette réflexion soit partagée avec la population et que la participation citoyenne soit au coeur des différentes étapes de l'étude de programmation des espaces publics du centre-bourg.

Cette concertation (réglementaire au titre de l'article L 103-2 du code de l'urbanisme) se déroule selon les 3 étapes de co-construction du projet :

> Phase 1 (diagnostic) : un atelier « In Situ » puis un atelier « Vision commune » ont été organisés les 5 juin puis 9 octobre 2023 afin de partager le diagnostic et les orientations souhaitées pour le territoire.

> **Phase 2 (scénarios) : un atelier, objet du présent compte-rendu, a ensuite été organisé le 15 janvier 2024 afin de présenter les scénarios d'aménagement à la population, recueillir leur avis et travailler des pistes d'améliorations.**

> Phase 3 (programme) : une réunion publique d'information sera organisée afin de présenter le scénario retenu, selon décision et organisation par la commune.

Enfin, un bilan de la concertation et une seconde réunion publique viendront clôturer l'étude et la démarche de concertation.

## DÉROULÉ DE L'ATELIER

L'atelier « scénarios » du 15 janvier 2024 a permis de mobiliser **22 habitants**. Il s'est déroulé de 18h à 20h, en 2 temps :

- **un premier temps de présentation des scénarios et de recueil des avis de la population via des post-it annotés ;**



- **un second temps de travail sur maquette, en petit groupe, afin de travailler sur des ambiances souhaitées et concevoir leur scénario idéal pour le futur centre bourg de Murianette.**



A decorative graphic in the top right corner consisting of numerous short, thick lines in various colors (yellow, grey, black, purple) scattered across the area.

# SYNTHÈSE DU TEMPS 1

Présentation des scénarios

# SYNTHÈSE DU TEMPS 1 : PRÉSENTATION DES SCÉNARIOS

## ÉCHANGES LORS DE LA PRÉSENTATION DES SCÉNARIOS

« *Vous dites que le bassin de rétention n'est pas dessiné par vous, qui le fait ?* »

> Réponse : La gestion des risques naturels est une compétence de l'Etat. Ce sont donc les services de la Préfecture qui définissent et valident la localisation et le dimensionnement des bassins de rétention.

« *On ne voit pas tant que ça de bassins dans la plaine, pourquoi un ici ?* »

> Réponse : Ils sont parfois bien intégrés au paysage, cela dépend des volumes nécessaires, et sont donc peu perceptibles en tant que tels. Murianette est une commune de coteau, il faut pouvoir stocker l'eau et canaliser les potentiels débordement des ruisseaux descendants.

« *Si vous supprimez le parking de l'école, où les gens vont-ils se garer ?* »

> Réponse : C'est justement le travail des scénarios qui proposent des solutions alternatives au stationnement devant l'école jugé dangereux (réorganisation et repositionnement de l'offre...). Le temps de travail sur maquette et les post-it vont vous permettre de vous exprimer sur le sujet.

« *Il n'y a pas assez de bus à Murianette, et ils sont toujours en panne.* »

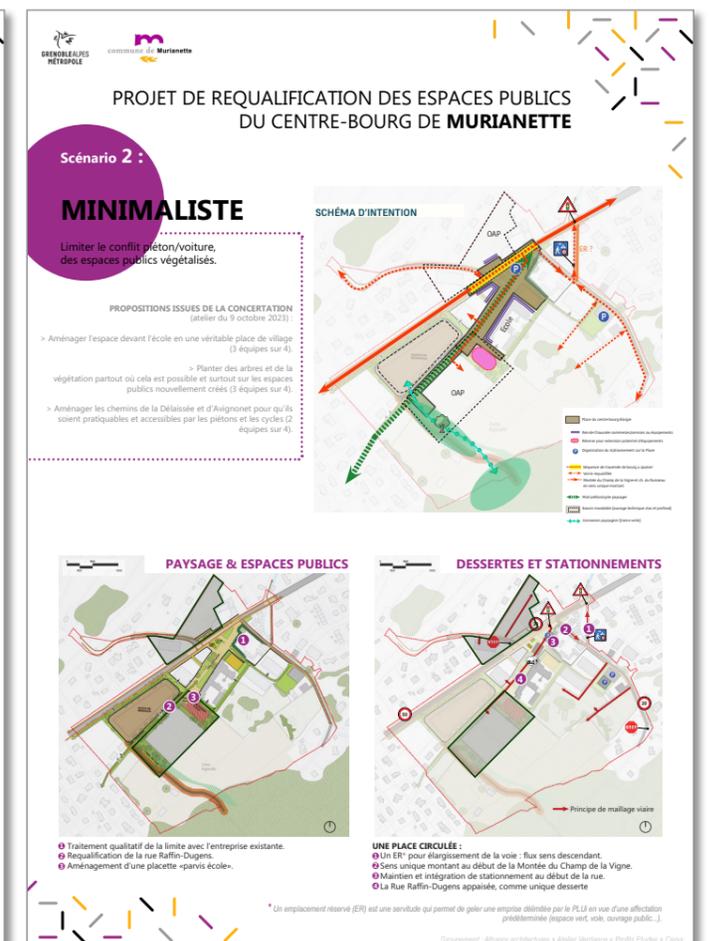
> Réponse : C'est le SMAAG le gestionnaire des transports en commun sur le territoire, leur objectif est de développer les mobilités et de renforcer la ligne 15.

« *Lors du premier atelier nous ne savions pas que l'entreprise BG paysage pouvait partir, les scénarios partent sur des données qui ne sont pas acquises.* »

> Réponse : Le scénario 1 bouscule les existants et se projette à très long terme.

« *L'école doit s'agrandir ? Quel est le besoin ?* »

> Réponse : Il s'agit surtout d'avoir une réserve foncière pour éventuellement un autre usage de service public.



# SYNTHÈSE DU TEMPS 1 : PRÉSENTATION DES SCÉNARIOS

## RÉACTIONS «POST-IT» SUITE À LA PRÉSENTATION DES SCÉNARIOS

A la fin de la présentation, les participants ont été invités à s'exprimer sur les 2 scénarios à l'aide de post-it annotés de leurs remarques, qu'ils ont pu coller dans les colonnes «POUR» ou «CONTRE» sur les tableaux ci-contre.

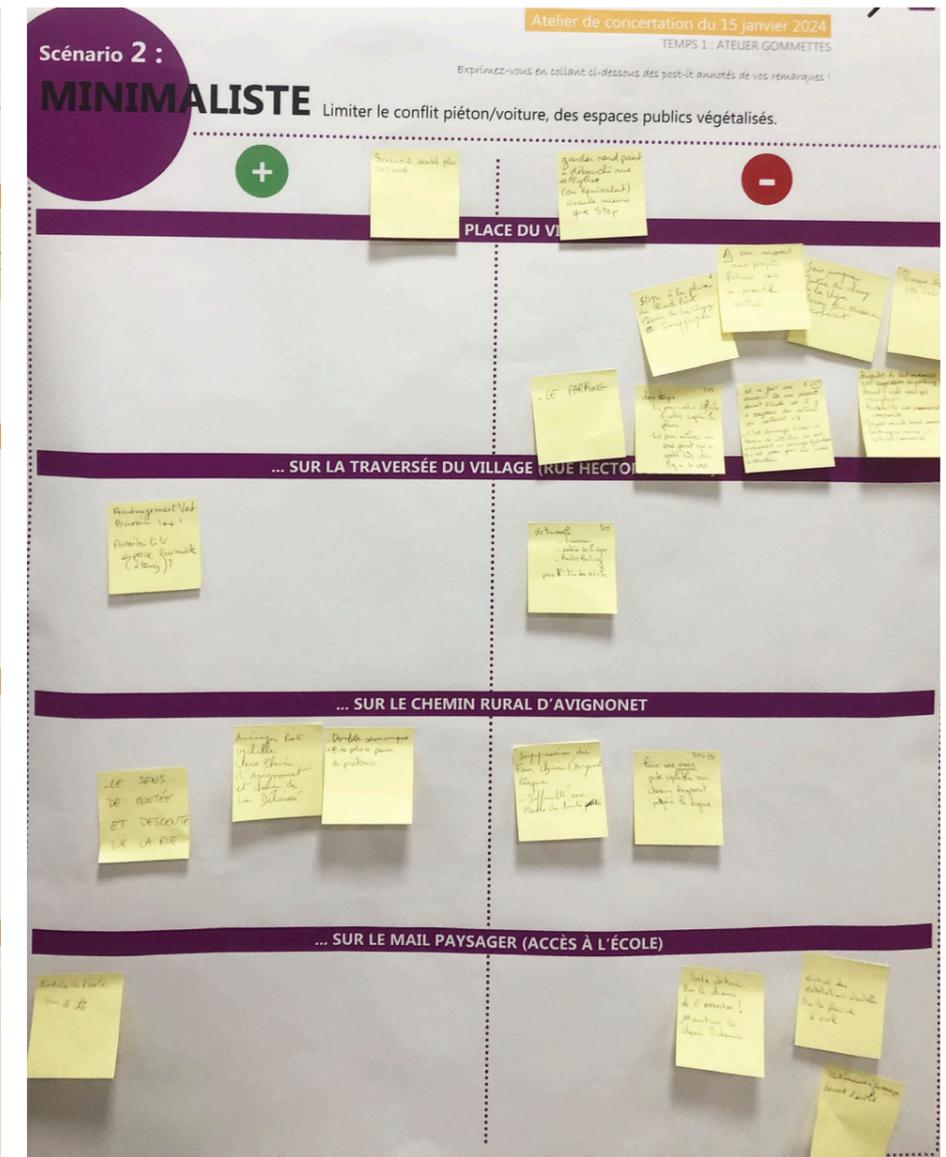
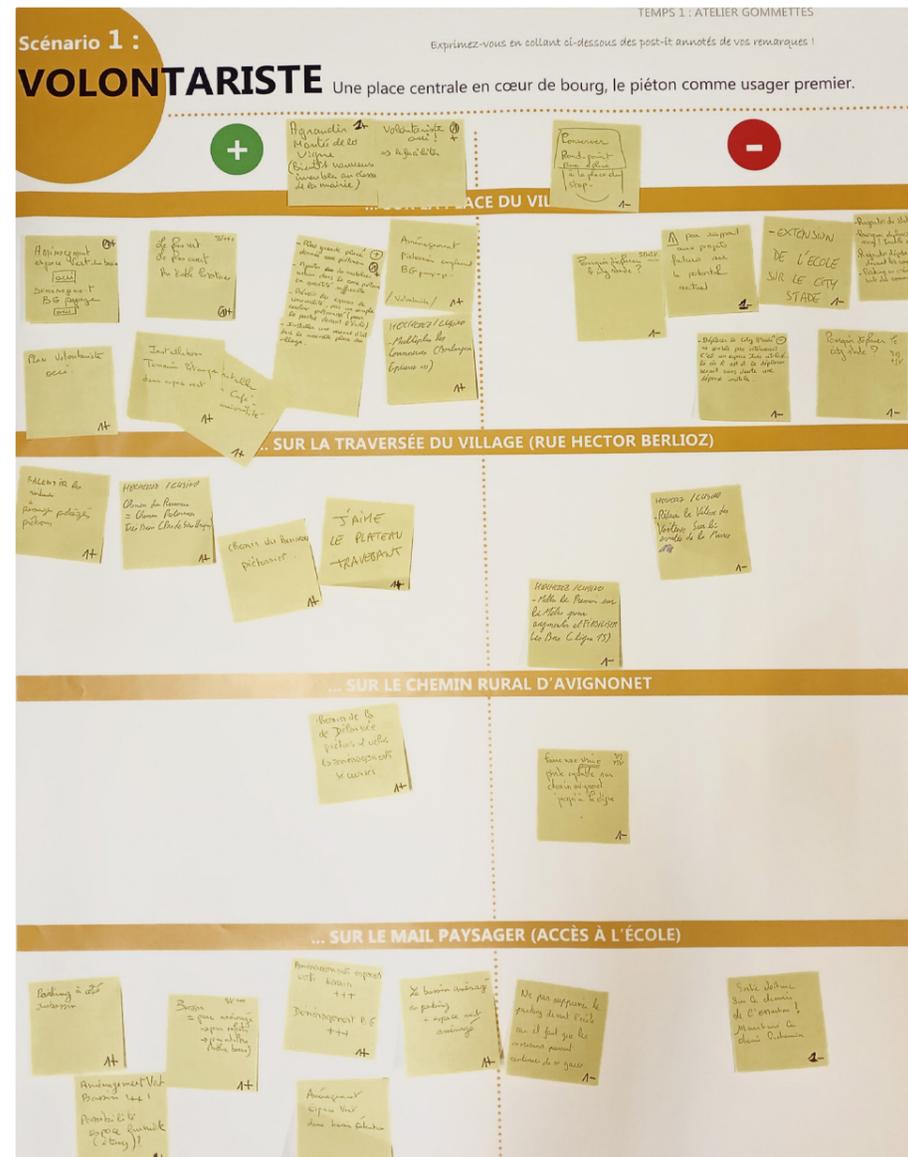
Globalement, le scénario n°1 (volontariste) a remporté une adhésion plus forte que le scénario n°2 (minimaliste), qui a généré davantage de remarques négatives mais qui est cependant jugé «plus réalisable».

Dans le scénario n°1, les habitants ont particulièrement apprécié :

- la réduction de la place de la voiture en faveur des piétons et de la végétalisation du centre-bourg
- les aménagements permettant de ralentir la circulation sur la traversée du village
- l'aménagement du bassin de rétention comme un parc accessible à tous

Les réticences (sur les scénarios 1 et 2) sont, quant à elles, orientées sur :

- La réduction du stationnement
- Le déplacement du city stade
- Les modifications de la circulation (sens uniques et stop)
- La circulation et le stationnement devant l'école, jugés dangereux



Ce temps de réaction suite à la présentation des scénarios a également fait émerger **des propositions complémentaires** de la part des habitants :

- Prévoir des lieux de convivialité, notamment devant l'école, tels que : un café, un terrain de pétanque, une boîte aux lettres
- Installer une œuvre d'art sur la nouvelle place du village
- Prévoir un dépose minute devant les commerces

- ⊕ proposition d'aménagement appréciée («POUR»)
- ⊖ proposition d'aménagement perçue comme non bénéfique pour le futur centre-bourg («CONTRE»)

# SYNTHÈSE DU TEMPS 1 : PRÉSENTATION DES SCÉNARIOS

## RÉACTIONS «POST-IT» SUITE À LA PRÉSENTATION DES SCÉNARIOS (BILAN DES POST-IT)

| SCÉNARIO 1 : VOLONTARISTE                    |  |   | SCÉNARIO 2 : MINIMALISTE   |  |
|--|--|---|--|--|
| SECTEURS                                     | POUR :   | CONTRE :  | POUR :   | CONTRE :   |
| La place du village                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>L'amélioration de la place et du confort pour les piétons                             <ul style="list-style-type: none"> <li>La diminution de la place des voitures</li> <li>Le confortement des commerces</li> <li>La végétalisation de la place                                     <ul style="list-style-type: none"> <li>L'ouverture de la place</li> </ul> </li> <li>La piétonnisation du chemin du ruisseau</li> </ul> </li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Le déplacement du city stade                             <ul style="list-style-type: none"> <li>La réduction du stationnement</li> </ul> </li> <li>L'extension de l'école sur le city stade</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Le double sens unique qui donne plus de place pour les piétons</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Les sens uniques montée du Champ de la Vigne et chemin du Ruisseau (incohérents)                             <ul style="list-style-type: none"> <li>L'accessibilité aux commerces paraît compromise</li> </ul> </li> <li>Le stop à la place du rond-point Chemin de la Vigne (inapproprié)</li> </ul> |
| La traversée du village (rue Hector Berlioz) | <ul style="list-style-type: none"> <li>Le plateau traversant</li> <li>Le ralentissement des voitures</li> </ul>  |   | (post-it placé au mauvais endroit)   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Les sens uniques montée du Champ de la Vigne et chemin du Ruisseau (incohérents)</li> </ul>   |
| Le chemin rural d'Avignonnet                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>La sécurisation des piétons et vélos sur le chemin de la Délaissée</li> </ul>   |   | (post-it placé au mauvais endroit)   | <ul style="list-style-type: none"> <li>La suppression du feu chemin d'Avignonnet (difficulté aux heures de pointes)</li> </ul>   |
| Le mail paysager (accès à l'école)           | <ul style="list-style-type: none"> <li>Le parc inondable aménagé</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>La suppression du parking devant l'école</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>L'entrée de l'école sur le coté</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>L'accès et le stationnement voiture devant l'école (dangereux)</li> <li>L'accès voiture aux habitations nouvelles sur la place de l'école</li> <li>Un bassin de rétention qui soit uniquement un ouvrage hydraulique</li> </ul>   |
| AUTRE  | <b>PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION/ COMPLÉMENTAIRES :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Prévoir des espaces de convivialité, notamment devant l'école</li> <li>Installer une œuvre d'art sur la nouvelle place du village</li> <li>Installer un café, un terrain de pétanque</li> <li>Prévoir un dépose minute devant les commerces</li> <li>Agrandir la montée des vignes (futurs logements)</li> <li>Conserver le rond-point rue de l'église ?</li> <li>Augmenter et fiabiliser la ligne 15</li> <li>Réduire la vitesse des voitures sur la montée de la mairie</li> <li>Mettre en place une vraie piste cyclable sur le chemin d'Avignonnet jusqu'à la digue</li> <li>Réaliser un parking à côté du bassin</li> <li>Sortie voiture sur le chemin de l'Essarton ? Maintenir le chemin de la Perrière</li> </ul> |   | <b>PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION/COMPLÉMENTAIRES :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Installer une boîte aux lettres sur la place</li> <li>Prévoir un dépose minute devant les commerces</li> <li>Prévoir un parking en créneaux à la suite des commerces</li> <li>Compenser le stationnement supprimé devant l'école</li> <li>Aménager une piste cyclable vers chemins d'Avignonnet et de la Délaissée.</li> </ul> |  |



# SYNTHÈSE DU TEMPS 2

Atelier maquette

# SYNTHÈSE DU TEMPS 2 : ATELIER MAQUETTE

Les participants ont ensuite été invités à dessiner, en groupes\*, leur scénario idéal sur la base de la même légende que les 2 scénarios présentés par Athanor et à l'aide de documents guide rappelant :

- les orientations et invariants du projet
- les 2 scénarios présentés en première partie
- les secteurs stratégiques : la place du village / la traversée du village (rue Hector Berlioz) / le mail paysager (accès à l'école) / le chemin rural d'Avignonet

En parallèle, ils ont pu sélectionner des images de références proposant des ambiances différentes pour chacun des secteurs.

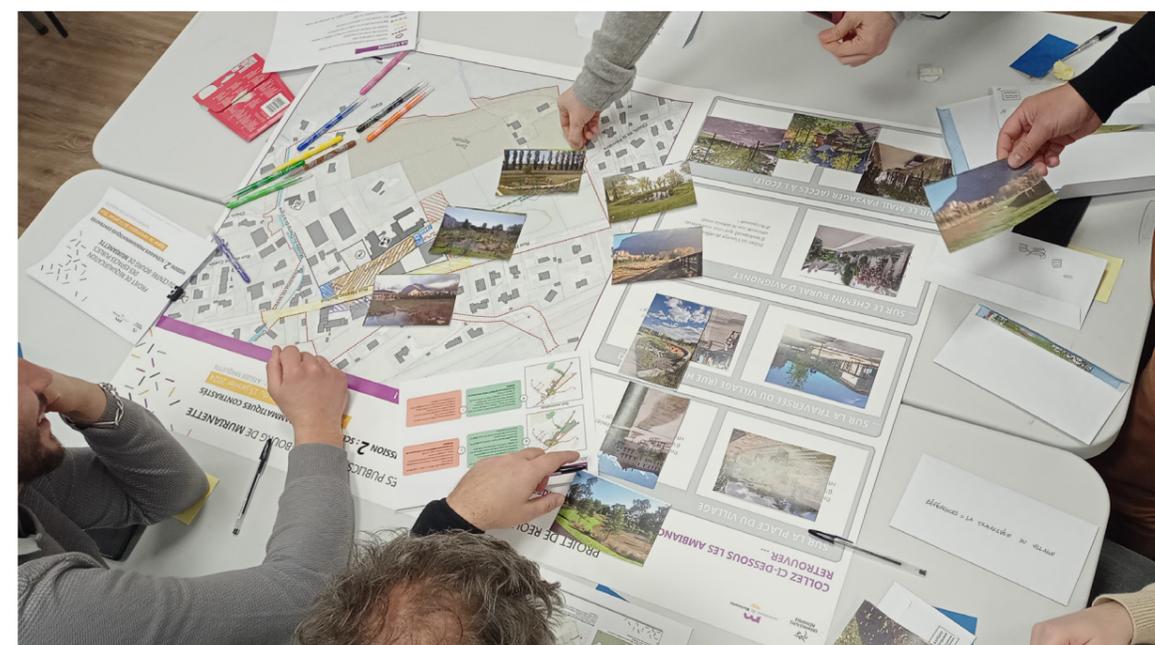
Enfin, chaque groupe a présenté son projet au reste des habitants et échangé sur les propositions.

## SYNTHÈSE DES AVIS EXPRIMÉS

Globalement, les principales propositions d'aménagement que l'on retrouve sont :

- **Sécuriser les piétons et apaiser la circulation sur la traversée du village, rue Hector Berlioz** (3 groupes sur 4)
- **Végétaliser le mail paysager donnant accès à l'école** (3 groupes sur 4)
- **Organiser le stationnement autour de 2 parkings principaux** : un côté bassin, l'autre au croisement de la rue Hector Berlioz et de la montée du Champ de la vigne (2 groupes sur 4)
- **Créer un nouvel accès vers le bassin pour desservir les logements et l'école** (2 groupes sur 4)
- **Préserver et conforter la végétation existante** (2 groupes sur 4)
- **Renforcer la convivialité et améliorer le confort d'été de la place** (2 groupes sur 4)
- **Préserver le caractère rural du chemin d'Avignonet** (2 groupes sur 4)
- **Aménager le bassin en parc aménagé ouvert au public** (2 groupes sur 4)

\*1 personne étant partie au début de l'atelier maquette, il restait seulement 19 personnes, réparties sur les 4 tables : 3 groupes de 6 personnes (groupes rouge, bleu et vert) et 1 personne seule (groupe jaune).



LÉGENDE :

-  Espace convivial à priorité piétonne (place du village)
-  Nouvelle route/rue à créer
-  Portions de route/rue à requalifier
-  Portions de traversée de bourg (rue Hector Berlioz) à apaiser
-  Axe à priorité piétons et cycles à créer/renforcer
-  RDC commerciaux ou services à conforter
-  Parking à maintenir ou créer
-  Emplacement d'un futur équipement public (ex. extension de l'école)
-  Parc public inondable
-  Continuité écologique à créer/renforcer
-  Nouvelle proposition

# SYNTHÈSE DU TEMPS 2 : ATELIER MAQUETTE

## GROUPE ROUGE (6 PERS.) :

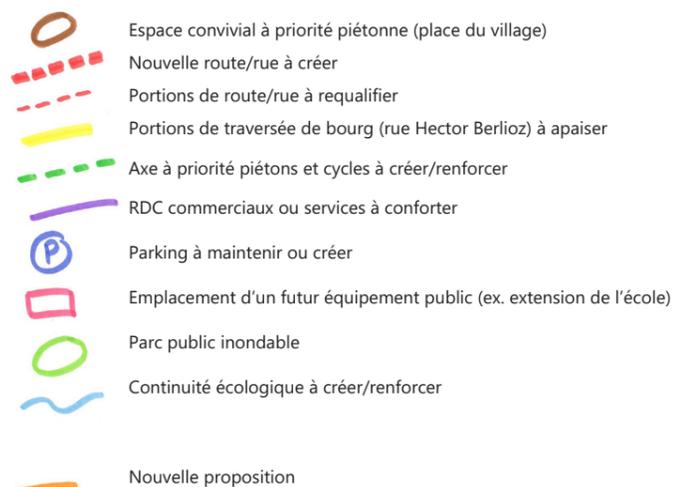


### Orientations générales :

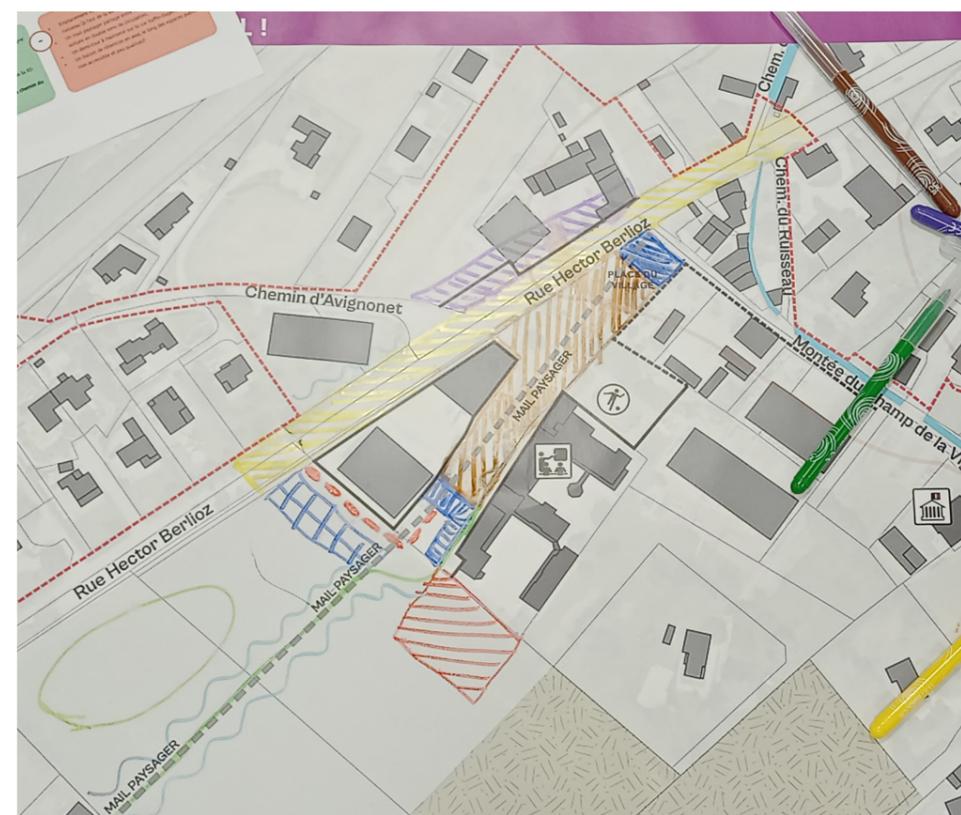
- Préserver au maximum les espaces végétalisés existants
- Apporter du mobilier (bancs) sur l'espace public pour plus de convivialité
- Conforter le maillage piéton, des espaces agricoles au centre-bourg

### Orientations par secteurs :

- La place du village : étendre la place, notamment si l'entreprise BG paysage est relocalisée
- La rue Hector Berlioz (traversée du village) : bien différencier la voirie des abords afin de marquer la traversée du centre-bourg
- La montée du champ de la vigne : à restructurer
- Le chemin d'Avignonet : préserver son caractère rural et réduire la vitesse
- Le mail paysager (accès à l'école) : végétalisation et continuité jusqu'au chemin de la délaissée
- Le bassin : selon les possibilités, aménager des cheminements traversant le bassin ou en limite



## GROUPE BLEU (6 PERS.) :



### Orientations générales :

- Végétaliser au maximum l'espace public
- Renforcer l'offre commerciale du centre-bourg

### Orientations par secteurs :

- La place du village : améliorer sa lisibilité (avec maintien de l'entreprise BG paysage) et conserver le city stade (équipement public à prévoir de l'autre côté de l'école)
- La rue Hector Berlioz (traversée du village) : mettre en place une zone de tranquillité
- Le mail paysager (accès à l'école) : dissocier les circulations (piétons/voitures) par une bande plantée
- Le chemin d'Avignonet : préserver son caractère rural et végétalisé
- Le bassin : si autorisation, aménager le bassin en parc (inondable) en y intégrant une aire de jeux pour les enfants et des zones de détente/loisirs (bancs)

# SYNTHÈSE DU TEMPS 2 : ATELIER MAQUETTE

## GRUPE VERT (6 PERS.) :



### Orientations générales :

- Organiser le stationnement autour de 2 parkings principaux : un côté bassin, l'autre au croisement de la rue Hector Berlioz et de la montée du Champ de la vigne
- Création d'un nouvel accès vers le bassin pour desservir les logements et l'école

### Orientations par secteurs :

- La place du village : orientée côté école, avec du mobilier et des zones ombragées
- La rue Hector Berlioz (traversée du village) : sécuriser les piétons et apaiser la circulation par l'aménagement d'un plateau surélevé (avec une attention particulière aux revêtements choisis et aux potentielles nuisances sonores)
- Le chemin d'Avignonet : donner la priorité aux piétons et désimperméabiliser le sol
- Le mail paysager (accès à l'école) : à végétaliser
- Chemin du Ruisseau : donner la priorité aux piétons

## GRUPE JAUNE (1 PERS.) :



### Orientations générales :

- Organiser le stationnement autour de 2 parkings principaux : un côté bassin, l'autre à côté du city-stade
- Création d'un nouvel accès vers le bassin pour desservir les logements et l'école

### Orientations par secteurs :

- Le mail paysager (accès à l'école) : pas de circulation automobile devant l'école
- A l'arrière de la mairie : créer une nouvelle voie pour les futurs logements et un nouvel espace public

- Espace convivial à priorité piétonne (place du village)
- Nouvelle route/rue à créer
- Portions de route/rue à requalifier
- Portions de traversée de bourg (rue Hector Berlioz) à apaiser
- Axe à priorité piétons et cycles à créer/renforcer
- RDC commerciaux ou services à conforter
- Parking à maintenir ou créer
- Emplacement d'un futur équipement public (ex. extension de l'école)
- Parc public inondable
- Continuité écologique à créer/renforcer
- Nouvelle proposition

# SYNTHÈSE DU TEMPS 2 : ATELIER MAQUETTE

LES IMAGES DE RÉFÉRENCES SÉLECTIONNÉES  
PAR TOUS LES GROUPES, POUR CHAQUE SECTEUR.

## PLACE DU VILLAGE



- > De l'**ombre** et du **moblier** pour améliorer la convivialité
- > De l'**eau** et de la **végétation** pour retrouver un peu de nature au centre du village

<sup>x3</sup>  
<sup>x2</sup> : lorsque l'image a été sélectionnée par  
2 ou 3 groupes différents.

- > Des aménagements type plateau surélevé pour **faire ralentir la circulation**
- > Des **cheminements piétons sécurisés**
- > Des **abords végétalisés, qualitatifs et confortables**

## TRAVERSÉE DU VILLAGE (RUE HECTOR BERLIOZ)



## CHEMIN RURAL D'AVIGNONET

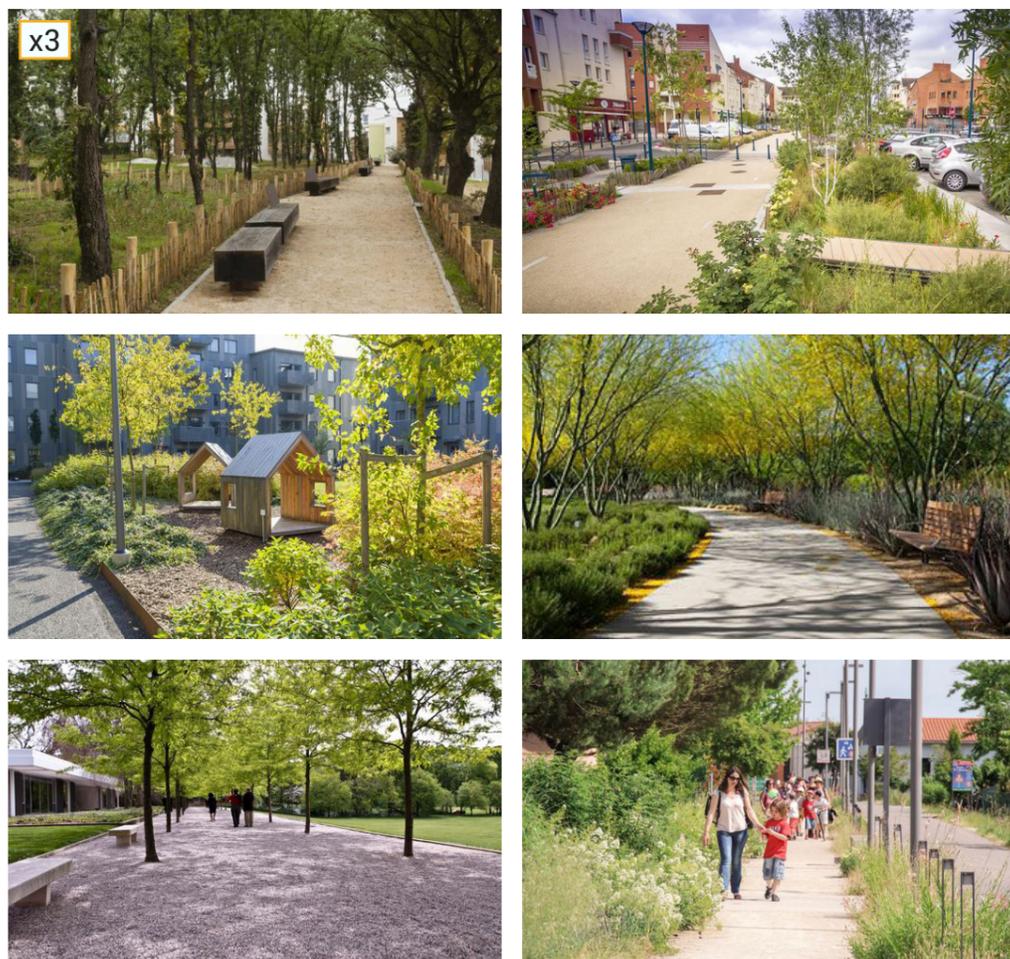


Un chemin **partagé**, dédié à tous les modes >  
Des abords **végétalisés** >

# SYNTHÈSE DU TEMPS 2 : ATELIER MAQUETTE

LES IMAGES DE RÉFÉRENCES SÉLECTIONNÉES  
PAR TOUS LES GROUPES, POUR CHAQUE SECTEUR.

## MAIL PAYSAGER (ACCÈS À L'ÉCOLE)



- > Des aménagements dédiés en priorité aux **piétons**
- > Une forte présence du **végétal**
- > Du **mobilier** et des **jeux**

## LE BASSIN DE RÉTENTION



- > Des **aménagements de type « jardin de pluie »** (rochers et plantations)
- > Un bassin **accessible**

**x3**  
**x2** : lorsque l'image a été sélectionnée par  
2 ou 3 groupes différents.